

au huitième siècle, et qui l'aurait fait bâtir au moyen des largesses de l'empereur Charlemagne (1). Quelle que soit la valeur de cette tradition, que ne confirme malheureusement aucun document historique, il est bien certain, néanmoins, que ce monument remonte tout au moins au onzième siècle. Sa façade, ornée de statues fort mutilées aujourd'hui, se fait remarquer surtout par une série d'arcatures à plein cintre, reposant sur des colonnettes accouplées et par des mosaïques formées de briques de couleur, comme celles qui décorent les monuments contemporains de l'Auvergne. C'est là que se trouvait l'ancienne *Manécanterie*, c'est-à-dire la maîtrise des enfants de chœur.

Le nom de *Grande Manécanterie* a été donné aussi, mais d'une manière impropre, au grand bâtiment inachevé que la cour de l'archevêché sépare du palais archiepiscopal.

Cet édifice n'a point été élevé, en effet, pour les chantes et les clergeons de l'église cathédrale, comme l'ancienne *Manécanterie*, mais pour servir de logement aux chanoines comtes de Lyon et renfermer, en outre, les diverses salles communes du Chapitre, la bibliothèque, les archives et l'auditoire de la juridiction du Comté de Lyon.

Au milieu du siècle dernier, les bâtiments servant au Chapitre menaçaient ruine, quand on entreprit, en 1768, de les reconstruire sur un plan plus monumental et plus en harmonie avec le rang du haut clergé auquel ils étaient destinés.

Louis XV, qui portait, comme la plupart de nos rois, le titre de chanoine d'honneur de la primatiale et de premier comte de Lyon, concourut généreusement, par ses libéralités, aux dépenses de cette reconstruction. Aussi, pour lui

---

(1) Delandine. *Mss. de la Bibliothèque de Lyon*, III, p. 220.